

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.3, 2.4

Numéro de la demande : 2017-7385

Demande : B.2.3 : Nouvelle préparation commerciale : propriétés chimiques –

identité des produits de formulation

B.2.4 : Nouvelle préparation commerciale : propriétés chimiques –

proportion des produits de formulation

Produit: NALCO 7639S

Numéro d'homologation : 33344 Principe actif (p.a.) : Bronopol

Numéro de document de l'ARLA: 2959165

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une préparation commerciale myxobactéricide, Nalco 7639S, en se basant sur le principe actif, le bronopol. Le produit est destiné à être utilisé dans des eaux de refroidissement, y compris pour les tours de refroidissement à circuit fermé, les condenseurs évaporatifs, les laveurs d'air et les systèmes de climatisation et d'humidification.

Évaluation des propriétés chimiques

Nalco 7639S est sous forme de granulés solubles contenant du bronopol à raison d'une concentration de 99 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,22 g/mL. Les données requises sur les propriétés chimiques du Nalco 7639S ont été soumises, examinées, et jugées acceptables.

Évaluations des risques pour la santé

Nalco 7639S est considéré comme ayant une importante toxicité aiguë par voie d'exposition orale et cutanée chez le rat et le lapin respectivement, une légère toxicité aiguë par voie inhalatoire chez le rat, comme étant un corrosif oculaire et cutané extrême chez le lapin, et est considéré comme étant un sensibilisant cutané chez les animaux de laboratoire.

L'utilisation de la préparation commerciale Nalco 7639S dans les eaux de refroidissement, y compris pour les tours de refroidissement à circuit fermé, les condenseurs évaporatifs, les eaux de procédé industriel et les laveurs d'air industriels/commerciaux, ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou fortuite potentielle par rapport à l'utilisation homologuée du bronopol. Aucun risque préoccupant n'est anticipé quand les travailleurs suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et qu'ils portent l'équipement de protection individuelle comme indiqué sur l'étiquette.



Évaluation environnementale

Les utilisations du Nalco 7639S s'inscrivent dans le profil d'emploi homologué du principe actif, le bronopol, et par conséquent, aucun risque additionnel n'est anticipé à la suite de l'utilisation du Nalco 7639S. L'étiquette comprend les précautions environnementales et les énoncés sur les dangers requis, et cela atténue les risques pour l'environnement de façon adéquate.

Évaluation de la valeur

Les essais en laboratoire destinés à évaluer la performance biocide contre différentes bactéries pertinentes au sein des trois échantillons représentatifs d'eaux de refroidissements ont été fournis pour appuyer le Nalco 7639S. Des données tirées de deux essais opérationnels menés dans des systèmes de refroidissement à circuit fermé pour lesquels Nalxo 7639S a été utilisé en remplacement du régime biocide actuel ont également été fournies. Les données ont montré que le principe actif, le bronopol, réduisait efficacement le nombre de bactéries, jusqu'à atteindre des niveaux acceptables pour le refroidissement à circuit fermé. Le produit est demeuré efficace à des températures et des pH élevés. Tandis que d'autres préparations commerciales à base de bronopol sont déjà homologuées pour le refroidissement à circuit fermé, la plupart des produits sont sous forme de solutions. Ce produit est sous forme solide afin de réduire l'exposition des travailleurs.

Conclusion

L'ARLA a procédé à un examen des informations soumises afin d'appuyer la préparation commerciale. À la lumière des résultats de cet examen, l'homologation du Nalco 7639S est acceptable.

References

2827316	2017, Value DACOs 10.1 and 10.2, DACO: 0.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1,
	10.2.3.3
2827318	2016, Research Report, DACO: 10.2.3.2(F),10.2.3.4(E)
2827319	2017, Effects on Use Site, DACO: 10.3,10.3.1,10.3.2
2827321	2017, Survey of Alternatives, DACO: 10.5.1

ISSN: 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.